

Renseignements et inscription

CESU 67

10 rue Hannah ARENDT

67200 Strasbourg

cesu67@chru-strasbourg.fr

Télé : 03 69 55 31 10

Fax : 03 69 55 32 21

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le référent handicap pour s'assurer de l'adaptation des conditions de formation à vos besoins

Contact référent handicap :
Mission.handicap@chru-strasbourg.fr

DATADOCK : DD 0007359

Organisme formation : HUS

Enregistré : 4267P003067

Durée de la formation :

3 jours soit 21 heures

Horaires : 9h à 17h

Dates :

Lundi 02 au mercredi 04 mars

Mercredi 16 au vendredi 18 septembre

Mercredi 02 au vendredi 04 décembre

Date limite d'inscription :

1 mois avant le début de la formation

Coût de la formation :

Tarif individuel : 500 €

Tarif de groupe : 4500 €

Possibilité de restauration sur place.

Une convention sera établie avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

8 à 15 personnes par groupe



63 formés en 2023 et 2024



97% de satisfaction en 2023 et 2024

Programme de formation GSU 2025

Objectifs pédagogiques

Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur.

Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence, adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'Aide Médicale Urgente (AMU), selon les conditions réglementaires d'application et les bonnes pratiques.

Conformément à l'arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente (AMU) et à l'arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

Personnels concernés

Ambulanciers diplômés d'état avant le 1^{er} janvier 2023

Prérequis : Aucun

Contenu de la formation

- Réaliser les actes professionnels en lien constant avec le médecin :
 - Prendre la température, les pulsations cardiaques et la pression artérielle par voie non invasive
 - Recueillir la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique
 - Administrer en aérosols des produits non médicamenteux
 - Recueillir le taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive
 - Evaluer la douleur et observer les manifestations de l'état de conscience
- Réaliser les actes professionnels sur prescription du médecin selon un tableau clinique identifié :
 - Enregistrer et transmettre un électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé
 - Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux
 - Administration par voie orale ou intra nasale de produits médicamenteux
 - Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur
 - Recueil de l'hémoglobénémie
- Réaliser des aspirations endotrachéales sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réactualiser les connaissances en lien avec l'AFGSU

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique :

- Analyses de situations professionnelles
- Mises en situations simulées et ateliers pratiques
- Etudes de cas

Evaluation des acquis

Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi
Délivrance d'une attestation de suivi de la formation

Délivrance d'une attestation de réactualisation de l'AFGSU si sa validité n'est pas dépassée.

Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation de niveau 1 et 2 sur l'échelle de KIRCKPATRICK

Intervenants

Formateurs AFGSU, ambulanciers, infirmiers et médecins en postes au SMUR

Coordinatrices

Dr Caroline BLETTNER et Mme Isabelle BORRACCIA